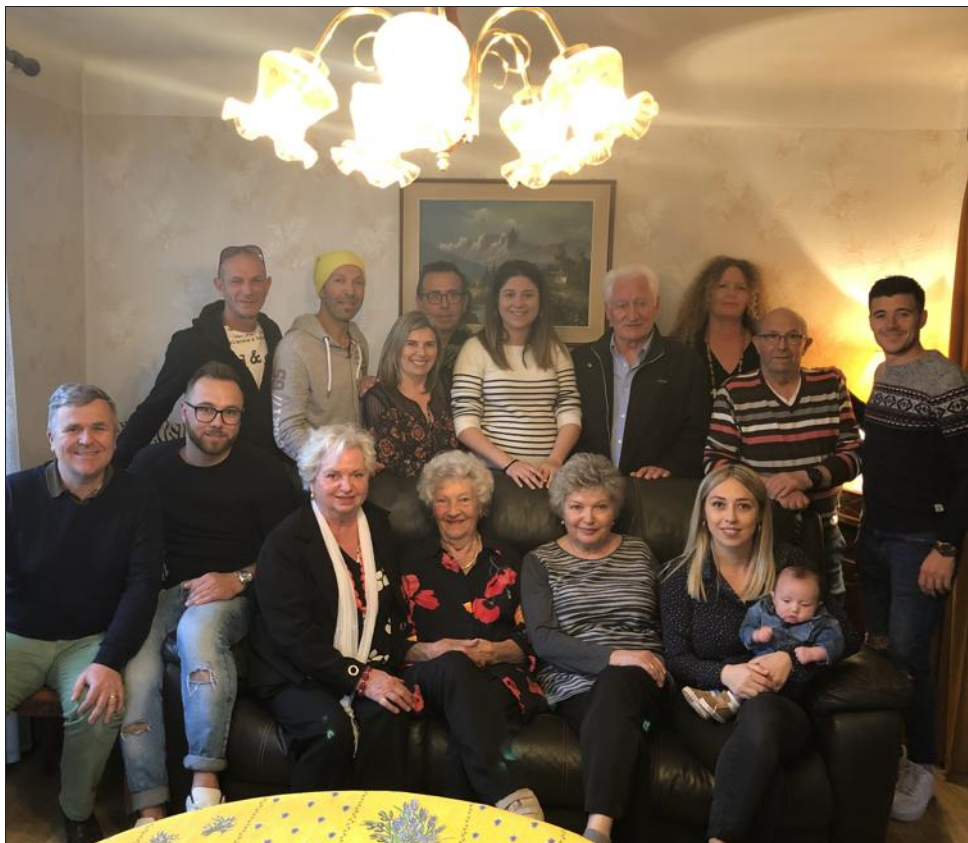


LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

TALLARD

Cinq générations réunies pour les 93 ans d'Éliane



Samedi, c'était les 93 ans d'Éliane, une fringante mamie, et pour l'occasion, cinq générations étaient réunies. Éliane a deux filles, trois petits enfants, trois arrière-petits enfants et la chance d'avoir un arrière-petit-fils. Elle habite Tallard depuis 1952 où elle tenait un bar sur la place. Tout le monde était ravi d'être réuni pour arroser cet important anniversaire. Pour l'occasion Jean-Michel Arnaud, le maire, est venu trinquer avec eux. Photo Le DL/Patricia MAITRE

GAP

Véolia Alpes du Sud devient Odalp



Rachel Colange, Alexandra Biz et Laurence Franconieri à la présentation d'Odalp. Photo Le DL/Jean-René PAIRAUD

Vendredi, Véolia Alpes du Sud est officiellement devenue Odalp. « Avec mes équipes, nous gérons les Alpes du Sud avec le département 05 et une partie du 04. Nous travaillons sur un cycle complet à la fois sur l'acheminement et l'assainissement de l'eau potable. Nous gérons 55 000 abonnés et une trentaine d'installations d'assainissement, explique en préambule la directrice, Alexandra Biz. Nous répondons aux besoins qui nous sont exprimés par les collectivités locales, par des prestations personnalisées de proximité. C'est l'une des rai-

sons qui ont motivé une initiative d'identité locale. Ainsi est né le projet de créer une marque de territoire, dans le giron de Véolia : Odalp, l'eau des Alpes du Sud. »

« C'est une initiative locale émanant des agents, poursuit Laurence Franconieri, responsable marketing. Des recherches sur le nom puis le graphisme ont donné lieu à un vote. Même les familles de nos agents ont été impliquées en donnant des avis. » Cette nouvelle appellation et ce nouveau logo vont désormais figurer sur les courriers et les véhicules.

J.-R.P

CARNET DU JOUR [REPRODUCTION INTERDITE]

MARBRERIE - POMPES FUNÈBRES

Memento Obsèques



PONZA FUNÉRAIRE
POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE
Entreprise familiale de père en fils depuis 1958.
Monuments - Caveaux - Granit
BARCELONNETTE & SEYNE-LES-ALPES
EMBRUN - BRIANÇON
Permanence H24 au 06 07 81 08 16
143710500

143147100

DÉCÈS

Gap, Neffes.
Jean-Michel et Sylvie Lul (née Brunet) ses parents;
Guillaume et Alexandre ses frères;
vous font part de la disparition de

BASTIEN

Les obsèques auront lieu mercredi 10 avril 2019 à quatorze heures en l'église Saint-Roch à Gap. Condoléances sur registre. Fleurs fraîches uniquement. Un remerciement particulier à l'équipe médicale de l'hôpital la Timone, le CAMSP, l'APF ses kinés, ses infirmières, et ses nounous.

948634200

Serres, Gap, Marseille.
Mme Lucette Peuzin, son épouse,
François et Andrée, Jean-Luc et Christine, ses enfants,
Andréa, Alexis et Gaélan, ses petits-enfants,
parents et amis,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Michel PEUZIN

survenu dans sa 82^e année. La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 9 avril 2019 à quinze heures trente en l'église de Serres, suivie de l'inhumation au cimetière de la commune. La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

948599900

Ancelle, Gap, Briançon.
Christiane Reynier, son épouse;
Nathalie et Jean-Louis Dupuy, sa fille et son gendre;
Rodolphe Reynier, son fils;
Juliette et Léo, ses petits-enfants;
Arllette, sa sœur;
les familles, Reynier, Decoray, Parapat, Guibert;
parents et amis;
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Guy REYNIER

à l'âge de 80 ans. La levée de corps aura lieu au service mortuaire de l'hôpital de Gap jeudi 11 avril 2019 à neuf heures trente, suivie de la cérémonie religieuse à dix heures trente en l'église d'Ancelle et de l'inhumation au cimetière. Le présent avis tient lieu de faire-part. Un remerciement au service de soins palliatifs de l'hôpital de Gap et en particulier à Sabrina et Eric.

948647500

REMERCIEMENTS

Embrun.
Maryvonne Guigues-Collomb remercie bien sincèrement toutes les personnes qui par leurs présences, leurs soutiens et envois de messages de sympathie ont pris part à sa tristesse lors du décès de

Daniel GUIGUES

948604700

MESSES

Chaillo, Tourette-Levens (06).
Le 4 mars dernier dans sa 59^e année

Gilles MALFROY

s'en est allé. La messe du samedi 13 avril à dix-huit heures trente sera célébrée pour lui en l'église de Chaillo.

948603400

Libra MEMORIA
1^{er} site français d'avis de décès

Rappelez la date du décès d'un proche et commémorez sa mémoire

Publiez un Avis d'Anniversaire de décès dans votre quotidien et sur internet
www.libramemoria.com
menu «publier un avis»

Partenaire des acheteurs publics pour la collecte et la publication des avis presse & web

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com

le dauphiné Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

HAUTES-ALPES
Guichet
>> 04 92 51 21 46
LDLegales05@ledauphine.com

Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire SOT 1.82 E HT/m/m colonne

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées



DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Avis d'appel public à la concurrence

M. Le Président - Hôtel du Département
Place Saint-Arnoux - CS 66005 - 05008 GAP Cedex
mél : correspondre@aws-france.com
web : http://marchespublics.hautes-alpes.fr
L'avis implique un marché public

OBJET : BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET - INSONORISATION DE LA SALLE DE LECTURE

Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée
Lieu d'exécution : 11, rue des matins calmes - 05000 GAP
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
Lot N° 1 - Démolitions - Cloisons - Plafonds - Meuniserie bois
Lot N° 2 - Peinture - Sol souple
Lot N° 3 - Électricité courants forts et faibles
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 80% Prix des prestations
- 20% La valeur qualitative des prestations

Remise des offres : 30/04/19 à 17h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
Envoi à la publication le : 04/04/19
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :
http://marchespublics.hautes-alpes.fr

145186300

MAIRIE DE SAINT-VERAN

Avis d'appel public à la concurrence

Mme Danielle GUIGNARD - Maire
La Ville - 05350 SAINT-VERAN
Tél : 04 92 45 83 91
L'avis implique un marché public
Objet : MISE A DISPOSITION D'UNE NAVETTE TOURISTIQUE POUR LA PERIODE ESTIVALE POUR LA COMMUNE DE SAINT-VERAN
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas.
Remise des offres : 06/05/19 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 04/04/2019
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :
http://www.marches-publics.info

145187200

AVIS

Avis au public



AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, autorité compétente en matière de Réserve naturelle régionale organise, dans le cadre de son plan climat " Une COP d'avance ", une consultation du public, sous forme dématérialisée (cf. site web https://mregionsud.fr), en application de l'article L.332-2-1 du Code de l'environnement. Cette consultation aura pour objet de présenter les modifications envisagées concernant le périmètre et la réglementation de la Réserve naturelle régionale des Parties, située sur la commune de Puy-Saint-André, et de recueillir les observations du public sur ce projet. Elle se déroulera du 15 avril au 15 juillet 2019.

144490400

Enquêtes publiques



COMMUNE DE BARCELONNETTE

Avis d'enquête publique

relative au projet d'élaboration d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) / Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la commune de BARCELONNETTE

Par arrêté n°109/2019 en date du 7 mars 2019, Le maire de BARCELONNETTE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration d'une AVAP/SPR de la commune de BARCELONNETTE. Cette enquête précède la phase d'approbation de l'AVAP/SPR de la commune de BARCELONNETTE par le conseil municipal, qui doit intervenir à l'issue de l'enquête publique au vu de ses résultats, après prise en compte de l'avis final du Préfet de Région. A cet effet Monsieur André PASQUALI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de BARCELONNETTE pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture au public du lundi 8 avril 2019 - 8h00 au vendredi 10 mai 2019 - 17h00 Le dossier d'enquête publique comporte notamment la note de présentation précisant l'objet de l'enquête, les caractéristiques principales du projet d'AVAP/SPR et présentant un résumé des principales raisons pour lesquelles, notamment du point de vue de l'environnement, le projet d'enquête a été retenu ;

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier du projet d'élaboration d'une AVAP/SPR de la commune de BARCELONNETTE, ainsi qu'un registre d'enquête, seront mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier sera également consultable sur le site de la commune de BARCELONNETTE www.ville-barcelonnette.fr Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- lundi 8 avril 2019 de 8h30 à 12h00
- mercredi 17 avril 2019 de 8h30 à 12h00
- jeudi 2 mai 2019 de 14h00 à 17h00
- vendredi 10 mai 2019 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie, être adressé par écrit au commissaire enquêteur ou envoyés sur la boîte mail suivante : mairie@ville-barcelonnette.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de BARCELONNETTE, ainsi que sur le site Internet de la commune où ils pourront être consultés pendant un délai d'un an.

140415400

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE AARPI

AARPI CABINET 3A (Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle)

(Article 126 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991)

Il a été constitué le 18 mars 2019, une association d'avocats inscrite au Barreau des Hautes-Alpes régie par les lois en vigueur et par les statuts, desquels il a été extrait ce qui suit :

- La dénomination de l'association est : AARPI CABINET 3A
- Le siège de l'association est fixé au 9, rue Pérolière à 05000 GAP
- Activité principale : exercice en commun, par ses membres, de la profession d'avocat
- Les associés sont :
Maitre Agnès VIBERT-GUIGUE, Avocat au barreau des Hautes-Alpes, demeurant 9, rue Pérolière 05000 GAP
Maitre Aude ROMA-COLLIGNON, Avocat au barreau des Hautes-Alpes, demeurant 9, rue Pérolière 05000 GAP
Maitre Aline DUFRATTI, Avocat au barreau des Hautes-Alpes, demeurant 9, rue Pérolière 05000 GAP
L'association est inscrite au Barreau des Hautes-Alpes
- A l'unanimité, les associés ont déclaré que l'association s'est placée sous le régime de la responsabilité professionnelle de chacun des associés au sens de l'article 124 du décret du 27 novembre 1991 modifié par le décret du 15 mai 2007.
En conséquence, la mise en cause de la responsabilité professionnelle de l'un de ses membres n'engagera pas celle des autres associés.
- Les initiales AARPI (Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle) précéderont la dénomination de l'association.

142034400

LA BÂTIE-NEUVE

60 ans d'amour grâce à une maladresse



Guy et Christiane se souviennent avec émotion de leur rencontre. Photo Le DL/C.M.

C'était il y a tout juste 60 ans, le 5 avril 1959 que Guy Monpert, né le 17 août 1936 à Gap, rencontrerait pour la première fois Christiane Port, née le 14 décembre 1940 à Veynes.

Leur histoire a commencé en mai 1955 : « C'était au cours d'un bal que j'animais en tant que percussionniste. Je lui ai malencontreusement fait tomber une "tumba" sur la tête du haut de l'estrade, se souvient Guy. En avril 1959, au bal de "Chez Monette", un restaurant dancing à Montgardin (tenu aujourd'hui par Céline et Christophe Morales), je l'ai invité à danser, elle m'a reconnu et gentiment m'a rappelé la tumba. On a ri et je me suis encore excusé. Ensuite nous nous sommes revus tous les jours. Au 8^e jour, je lui ai demandé de m'épouser. D'abord surprise, puis rayonnante, elle a dit "oui" », raconte Guy.

Ils se sont mariés à Gap le 19 décembre 1959. Ils vivent depuis 1989 dans un village paisible du Vaucluse, Caromb. « Un petit appartement, les années se suivent, six enfants, sept petits enfants et une arrière-petite-fille. Le vrai bonheur. Des hauts et des bas, mais toujours unis avec nos enfants. Mon épouse est une femme et une mère extraordinaire. Tout ça parce qu'il y a 60 ans aujourd'hui, nous avons dansé Chez Monette ».

C.M.